



## ARCHIVED - Archiving Content

### Archived Content

Information identified as archived is provided for reference, research or recordkeeping purposes. It is not subject to the Government of Canada Web Standards and has not been altered or updated since it was archived. Please contact us to request a format other than those available.

## ARCHIVÉE - Contenu archivé

### Contenu archivé

L'information dont il est indiqué qu'elle est archivée est fournie à des fins de référence, de recherche ou de tenue de documents. Elle n'est pas assujettie aux normes Web du gouvernement du Canada et elle n'a pas été modifiée ou mise à jour depuis son archivage. Pour obtenir cette information dans un autre format, veuillez communiquer avec nous.

This document is archival in nature and is intended for those who wish to consult archival documents made available from the collection of Public Safety Canada.

Some of these documents are available in only one official language. Translation, to be provided by Public Safety Canada, is available upon request.

Le présent document a une valeur archivistique et fait partie des documents d'archives rendus disponibles par Sécurité publique Canada à ceux qui souhaitent consulter ces documents issus de sa collection.

Certains de ces documents ne sont disponibles que dans une langue officielle. Sécurité publique Canada fournira une traduction sur demande.



Coalition on Community Safety, Health and Well-being  
Coalition pour la sécurité, la santé et le bien-être des communautés



## **Rapport sur le Symposium national sur invitation sur la toxicomanie chez les jeunes et le système de justice**

### **CONTEXTE**

Le 22 décembre 2008, l'Association canadienne des chefs de police (ACCP), associées à la Coalition pour la sécurité, la santé et le bien-être des communautés et, en particulier, à l'Association des infirmières et infirmiers du Canada (AIC), à la Ligue pour le bien-être de l'enfance du Canada (LBEC), au Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies (CCLAT) et à YOUCAN, ont conclu avec Justice Canada un accord de contribution en vue de tenir un symposium national sur invitation sur la toxicomanie chez les jeunes et le système de justice.

L'ACCP a convenu d'être l'hôte d'un symposium d'un jour et demi qui réunirait environ 42 représentants des réseaux de la santé, de la justice, de l'éducation et des services sociaux ayant de l'expérience de travail auprès des jeunes dans une variété de contextes, y compris des jeunes ayant des problèmes de toxicomanie, des jeunes qui avaient été victimisés, des jeunes ayant eu des démêlés avec la justice et des jeunes en voie de réinsertion sociale.

Les résultats attendus du symposium étaient les suivants :

- accroître au sein du milieu de la justice, des secteurs voués au développement social, des gouvernements et du public la sensibilisation à la relation entre toxicomanie et criminalité ou victimisation des jeunes;
- aider les participants et les membres de la Coalition à modifier leur façon de travailler avec les jeunes qui ont des problèmes de toxicomanie;
- créer face aux enjeux touchant les jeunes ayant des problèmes de toxicomanie et qui ont affaire au système de justice un élan en faveur d'une démarche holistique, multisectorielle et axée sur le long terme.

Le symposium, financé par le Fonds du système de justice pour les jeunes (Composante antidrogue de la justice pour les jeunes), a eu lieu les 25 et 26 février 2009 à l'hôtel Delta Ottawa.

### **PARTICIPANTS**

À une exception près, toutes les personnes invitées ont participé, soit en tout 52 personnes représentant les secteurs d'intervention suivants : toxicomanie; bien-être de l'enfance; services correctionnels; services aux victimes; éducation; système de justice; services policiers; santé publique; loisirs; spécialistes du traitement des toxicomanies; jeunes; engagement des jeunes; services à la jeunesse; travailleurs auprès des jeunes; et développement communautaire. Parmi les conférenciers figuraient le couple mère-fille de Heather Hilts et Jessica Wehrich, le D<sup>r</sup> Dick Meen de Kinark Child and Family Services d'Oakville (Ontario), la chef Marie-Anne Day Walker-Pelletier de la Première Nation Okanese de Balcarres (Saskatchewan), la juge Dianne Nicholas du tribunal de santé

mentale pour les jeunes d'Ottawa et le chef adjoint Michael Mann du Service de police régional de Waterloo. Les six membres du comité de planification de la Coalition ont joué les rôles d'hôtes et de facilitateurs. Une liste détaillée des participants se trouve à l'onglet 1.

## **PROCESSUS**

Avant le symposium, les documents de référence suivants (figurant à l'onglet 2) et des liens électroniques à deux publications ont été fournis aux invités pour les aider dans leurs préparatifs :

- « Issues Paper & Guiding Questions : National Invitational Symposium on Youth, Illicit Substance Abuse and the Justice System », Colleen Anne Dell, Ph.D., Université de la Saskatchewan, 13 février 2009 (recherche commandée ; le document n'est pas disponible en français);
- « Toxicomanie au Canada : pleins feux sur les jeunes », Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies, septembre 2007;
- « Toxicomanie au féminin », Nancy Poole, British Columbia Centre of Excellence for Women's Health, et Colleen Anne Dell, Ph.D., Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies, 2005.

Le programme du symposium figure à l'onglet 3. Les participants ont été répartis entre six groupes de discussion constitués de façon à assurer une représentation de divers secteurs et diverses régions. Chaque groupe comprenait un chef ou chef adjoint de police et une jeune personne. Les groupes de discussion sont restés ensemble pendant toute la durée du symposium.

## **ACCUEIL**

### **Chef Gary Crowell, Service de police régional de Halton, co-président, Comité de prévention du crime de l'ACCP**

Sandra Wright a présenté le chef Gary Crowell qui, retenu par une importante réunion sur le budget municipal, a accueilli les participants par voie de la vidéo. Il a expliqué les motifs pour lesquels l'ACCP avait formé la Coalition pour la sécurité, la santé et le bien-être des communautés en 2005 et continue de l'appuyer après que le gouvernement a arrêté de la financer en 2007. Il a expliqué la genèse du symposium, à la suite d'enjeux soulevés en mars 2008 au Symposium national sur invitation sur le renouvellement du système de justice pour les jeunes.

Sandra Wright a ensuite détaillé l'objet de la Coalition pour la sécurité, la santé et le bien-être des communautés, composée de 23 organismes non gouvernementaux et œuvrant à la promotion de communautés sûres, saines et inclusives partout au Canada. Elle a fait le point sur ses activités jusque-là : deux consultations nationales sur le développement social et la sécurité communautaire en 2006; la conférence nationale « Renforcer les collectivités canadiennes » en 2007; le Symposium national sur invitation sur le renouvellement du système de justice pour les jeunes en 2008; et la planification de conférences prévues dans l'année suivante sur la santé mentale des jeunes et le système de justice ainsi que sur violence familiale intergénérationnelle.

## REMARQUES LIMINAIRES

Dorothy Ahlgren, de l'ACCP, et Louise Hanvey, de l'AIC, ont présenté les objectifs du symposium : aider à renforcer les liens entre les secteurs; faciliter l'accumulation de connaissances et leur transfert entre les secteurs; et appuyer la planification d'une importante conférence nationale sur les jeunes et le système de justice prévue dans l'année à venir. M<sup>me</sup> Ahlgren a attiré l'attention sur la recherche réalisée par Colleen Anne Dell, Ph.D., de l'Université de la Saskatchewan, qui avait été chargée de résumer les connaissances actuelles et de poser des questions guides qui aideraient à stimuler les délibérations au symposium.

M<sup>me</sup> Hanvey a expliqué la démarche axée sur la santé de la population, qui sert de modèle à une compréhension du crime, de la victimisation et de leur prévention fondée sur certains déterminants. Elle a aussi présenté un aperçu des trois sujets de discussion à la base du programme du symposium :

- Quelles sont les difficultés que doivent affronter les jeunes ayant des problèmes de toxicomanie face aux réseaux de la santé, de la justice et autres au Canada, et quelles sont les difficultés qu'ont ces réseaux à répondre aux besoins de ces jeunes?
- Comment les communautés peuvent-elles appuyer les jeunes ayant des problèmes de toxicomanie pour éviter qu'ils ne se livrent à des activités criminelles?
- Quelles sont les mesures qui pourraient être prises à l'avenir – et par qui? – pour prévenir la toxicomanie chez les jeunes, pour éviter que des jeunes toxicomanes aient affaire au système de justice et pour s'assurer que la criminalité et la victimisation des jeunes soient considérées comme une question de santé et de justice? Quels sont les moyens les plus efficaces de répondre aux besoins de ces jeunes une fois qu'ils ont affaire au système de justice?

Pour chaque sujet, les conférenciers invités ont d'abord présenté un exposé jetant les bases de la discussion en groupe. Chaque groupe a travaillé à chaque sujet pendant environ 90 minutes, consignant sur des feuilles de travail les interventions des membres individuels. Un porte-parole de chaque groupe en a fait rapport en séance plénière, où une discussion animée s'est ensuivie. Les participants ont souligné des lacunes dans les connaissances et l'information sur différents enjeux ou sujets, rapporté une vaste gamme de pratiques et de comportements communautaires qui produisent des effets et sont prometteurs, et exprimé un attachement à divers principes clés justifiant une démarche multidisciplinaire face aux problèmes touchant les jeunes.

Le présent rapport est une compilation de ce que les participants au symposium ont communiqué par le biais de leurs exposés, feuilles de travail, rapports en plénière, discussions et commentaires d'évaluation. (Voir le rapport d'évaluation des participants à l'onglet 4.)

## DISCOURS-PROGRAMME

### Heather Hilts et Jessica Weihrich

Peter Dudding, de la Ligue pour le bien-être de l'enfance du Canada, a présenté les conférencières d'honneur Heather Hilts et Jessica Weihrich, de Smiths Falls (Ontario). Jessica est une femme de 21 ans qui a connu la toxicomanie, la prostitution et la vie dans la rue au début de son adolescence. Elle est maintenant sobre depuis quatre ans et demi, et elle s'emploie à refaire sa vie : elle termine ses études secondaires, elle travaille à temps partiel et elle sensibilise les parents et les adolescents aux dangers de la toxicomanie. Elle et Heather, sa mère, ont entamé le symposium en présentant courageusement leur récit personnel. Jessica a sombré dans l'abus d'alcool et de drogues, et elle a décidé de quitter le domicile familial pour vivre dans la rue. Sa mère, initialement naïve au sujet de la toxicomanie, a d'abord refusé d'admettre la vérité, puis a tout mis en œuvre pour retrouver Jessica et coopérer avec les services policiers pour la faire sortir de l'itinérance, lui assurer un traitement adéquat et l'aider à retrouver une vie normale. Leur témoignage exceptionnel démontre comment une brillante écolière peut subitement devenir une toxicomane, et toute la persévérance qu'il faut pour obtenir un traitement efficace et le mener à bien. (Le discours n'est pas disponible.)

#### Discussion en groupe – Sujet 1

Quelles sont les difficultés que doivent affronter les jeunes ayant des problèmes de toxicomanie face aux réseaux de la santé, de la justice et autres au Canada, et quelles sont les difficultés qu'ont ces réseaux à répondre aux besoins de ces jeunes?

Louise Hanvey, de l'Association des infirmières et infirmiers du Canada, a animé la discussion en groupe sur le premier sujet. La discussion en séance plénière a débuté en abordant les difficultés des jeunes devant transiger avec les systèmes de la santé, de la justice et autres dans le cadre de leurs problèmes de toxicomanie. Un problème majeur qui a été évoqué est celui des obstacles qui existent dans ces systèmes, à commencer par l'accessibilité – à l'échelle tant des systèmes que des individus. Le refus de la société et des parents de reconnaître les problèmes de toxicomanie des jeunes adolescents signifie que des traitements adaptés selon l'âge ne sont pas aussi disponibles qu'il le faudrait, par exemple pour des enfants qui peuvent en avoir besoin dès 12 ans et en général pour les moins de 16 ans. Les délais d'attente pour un traitement en établissement sont trop longs, comme le sont les listes d'attente pour les programmes de substitution de la méthadone. On sait qu'une arrestation peut sauver la vie d'un jeune, mais de courtes peines d'emprisonnement limitent l'efficacité du traitement en détention. En outre, de nombreux jeunes sont remis en liberté avant de recevoir de traitement.

Certains obstacles que doivent surmonter les jeunes sont d'ordre pratique. Un jeune doit avoir une carte d'assurance santé pour obtenir des services aux cliniques de consultation sans rendez-vous, mais les jeunes marginalisés et jeunes de la rue peuvent ne pas être munis de documents personnels. Les toxicomanes vivent des vies chaotiques qui ne les aident pas à respecter leurs rendez-vous. Nombreux sont ceux qui sont privés de logement sûr, d'une alimentation saine et nutritive, et d'accès à des moyens de transport. Les politiques qui limitent les traitements à ceux qui sont déjà sobres créent un obstacle évident pour les jeunes. Les programmes de traitement sont souvent trop courts pour être

efficaces, et quoi qu'il en soit, les jeunes ne reconnaissent pas la pertinence pour eux des programmes conçus pour des adultes.

Parmi les autres obstacles mentionnés, les jeunes trouvent les services peu accueillants, stigmatisants et moralisateurs. Les services sont rarement situés là où les jeunes passent leur temps, alors que les jeunes vulnérables sont moins portés à rechercher des services dans des contextes intimidants. Les jeunes ne communiquent pas leurs problèmes et soucis de santé à des adultes réprobateurs, d'autant que de nombreux jeunes ne considèrent pas leur consommation de drogues douces comme un problème. La consommation de drogues dissimule souvent un problème sous-jacent, comme une maladie mentale pouvant mener à un comportement autodestructeur, mais la consommation de drogues – le symptôme – retient davantage d'attention que la cause véritable. De nombreux utilisateurs des systèmes, et surtout les jeunes toxicomanes, ont de la difficulté et éprouvent de la frustration à naviguer parmi les divers systèmes.

*L'étendue et la profondeur du problème dépassent celles du système de justice et touchent presque chaque organisme social ou institution de la société.*

*Chef adjoint Mike Chadwick  
Service de police de Saanich /  
Comité de prévention du crime de l'ACCP*

Les systèmes eux-mêmes ont de la difficulté à répondre aux besoins des jeunes qui ont des problèmes de toxicomanie. D'abord, ils ont besoin de connaissances sur la façon de travailler avec les jeunes et d'aisance à le faire. L'établissement d'un bilan de santé exige beaucoup de temps, et les protocoles médicaux sont incohérents d'une administration à l'autre et d'un système à

l'autre. En raison de la forte demande visant les services de santé, des jeunes qui sont manifestement dans un cercle vicieux d'autodestruction reçoivent souvent leur congé parce que dans le contexte de la salle d'urgence hospitalière, leur évaluation indique qu'ils ne posent aucun danger immédiat pour eux-mêmes. L'absence de services et de soins de suivi mène à des interventions aléatoires et discontinues.

L'école est un point d'accès négligé, et le fait d'y placer des professionnels de la toxicomanie améliorerait l'intégration des écoles aux autres systèmes. Certaines interventions surviennent trop tard. Par exemple, les policiers, qui ont un rôle important à jouer dans la communication avec les jeunes et l'éducation publique, sont souvent appelés à intervenir seulement une fois que des mesures d'application de la loi sont requises. Les fournisseurs de services ne connaissent pas suffisamment les substances que consomment les jeunes, ce qui limite les services et les conseils qu'ils peuvent donner. La coopération au sein des systèmes et entre eux est constamment reconnue

*[Le symposium] a mis en lumière l'importance de la question au moment de l'évaluation d'un jeune et l'élaboration d'un plan d'intervention. J'insisterai sur cet aspect auprès de mon équipe, et m'assurerai que tous les aspects de la toxicomanie sont pris en compte dans nos programmes.*

*Cathy Di Stefano  
Centre de la famille et de la jeunesse Batshaw,  
Montréal*

comme un domaine problématique, mais le problème pourrait aisément être surmonté en déplaçant les priorités et le financement aujourd'hui axés sur les processus pour les orienter davantage vers la gestion des cas en fonction des besoins de chaque jeune. En particulier, lorsqu'une jeune personne a en même temps des problèmes de santé et de toxicomanie, le système semble être paralysé et dépourvu de protocoles indiquant quel élément doit être soigné en premier lieu. Les participants au symposium ont insisté

qu'il serait plus efficace d'adopter une démarche intégrée face aux besoins du jeune.

Quant à ce qui est efficace pour les jeunes, les participants ont souligné l'intérêt des points d'accès multiples et conviviaux à un traitement : les jeunes en trouvent alors au lieu et au moment où ils sont motivés à y recourir. Il existe des exemples de solutions efficaces méritant d'être reproduites, comme des cliniques de santé situées dans des centres de services à la jeunesse et possédant des conseillers en toxicomanies dans leur effectif, et l'affectation de conseillers dans les écoles. Un recours accru aux mesures de déjudiciarisation avant la mise en accusation, conformément à la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents*, a été reconnu comme une démarche efficace. L'option extrajudiciaire permet aussi aux jeunes d'éviter les infractions techniques qui découlent si souvent de l'imposition de conditions de probation que les jeunes toxicomanes ne peuvent pas respecter. Une intervention axée sur la guérison personnelle, médicale et spirituelle est une démarche holistique que de nombreux jeunes recherchent et à laquelle ils réagissent. Il en va de même du recrutement comme mentors de jeunes en voie de récupération dont les expériences sont pertinentes aux autres jeunes.

Dans cette discussion, l'engagement des jeunes est ressorti comme une approche qui est insuffisamment exploitée, ce qui soulève la question de l'élément le plus fondamental de la société : la famille et le foyer familial. Les jeunes qui ne sont pas attachés à la famille, à l'école et à la communauté créent des liens avec d'autres jeunes dans des situations semblables et deviennent vulnérables sur les plans de la sécurité personnelle, de la santé physique et mentale, de l'exploitation et des perspectives d'avenir. Les programmes conçus pour donner aux jeunes enfants un bon départ dans la vie prennent fin à 6 ans, mais il y a un besoin évident d'aider les enfants plus âgés et leurs familles, et l'école est un milieu opportun pour la prestation de programmes.

*[J'ai une] bien meilleure compréhension de la nécessité de faire participer utilement les jeunes à toute solution ou discussion, et de les « engager ».*

*Lisa Miles*

*Bureau du procureur de la Couronne d'Ottawa*

## **EXPOSÉS : Programmes communautaires sur la toxicomanie chez les jeunes**

**D<sup>r</sup> Richard Meen, Kinark Family and Child Services, Oakville (Ontario)**

**Chef Marie-Anne Day Walker-Pelletier, Première Nation Okanese, Balcarres (Saskatchewan)**

Dave Farthing, de YOUCAN, a présenté les conférenciers en soulignant les différences évidentes entre les communautés dont ils allaient parler : urbaines dans le premier cas; rurales et autochtones dans le deuxième.

Le D<sup>r</sup> Meen a d'abord fait valoir que le symposium était opportun parce que les intervenants ont besoin de mieux comprendre la problématique abordée. Il s'est attardé sur sept éléments dans son exposé succinct et direct, illustrant chaque fois son programme en évoquant une recherche ou un programme efficace. (L'exposé n'est pas disponible.)

1. Le comportement est le langage des enfants et des adolescents, ce qui signifie que les adultes doivent écouter, entendre, être patients et assurer un contexte sûr permettant l'expression de ce langage. De nombreux jeunes n'ont pas les talents

voulus pour communiquer efficacement, et ils écoutent des pairs plutôt que les adultes. Il y a toutefois des programmes efficaces pour les aider à acquérir des compétences en communication. Le D<sup>r</sup> Meen a recommandé l'ouvrage *True Notebooks* de Mark Salzman pour mieux comprendre le lien entre alphabétisation et la justice pour les jeunes.

2. L'adolescence est une période d'abondante énergie sexuelle. L'activité sexuelle commence à un jeune âge, et la sexualité ainsi que la représentation du corps sont des constantes dans les images que voient les jeunes, ce qu'ils entendent et les comportements qu'ils émulent. La toxicomanie fait partie de cet ensemble. Par exemple, des filles consomment des drogues pour réprimer leurs perceptions d'être exploitées sexuellement. Les garçons doivent savoir que la consommation prolongée de drogues dans la jeunesse peut causer des problèmes de dysérection à l'âge adulte.
3. Tous les enfants et les adolescents ont une famille, quelles que soient leur forme et leur taille, et les familles doivent participer aux efforts de prévention de la toxicomanie chez les jeunes et les autres membres de leur famille. Le D<sup>r</sup> Meen a cité en exemple le programme Triple P Parenting, en Australie, qui agit dans ce sens.
4. La toxicomanie est un important facteur qui doit être reconnu, surtout par les professionnels de la santé. La plupart d'entre eux ne sont pas préparés à faire face aux troubles multiples qui peuvent toucher les jeunes, comme le syndrome de stress post-traumatique et le trouble déficitaire de l'attention. Le D<sup>r</sup> Meen a recommandé l'ouvrage *The Boy Who Was Raised as a Dog: And Other Stories from a Child Psychiatrist's Notebook – What Traumatized Children Can Teach Us About Loss, Love, and Healing*, de Bruce Perry et Maia Szalavitz, pour illustrer l'incidence d'une comorbidité. Il a aussi indiqué diverses formes d'expression qui sont efficaces pour les jeunes, comme la danse, le tambour et d'autres arts d'expression.
5. La technologie de l'information et Internet ont transformé la vie de tous. Ils offrent aux jeunes la possibilité de s'autodiagnostiquer, et aux professionnels la possibilité de mettre rapidement leurs ressources en commun, que ce soit en échangeant de l'information ou en accédant à des bases de données. Par contre, cette technologie peut aussi compliquer le traitement lorsque les jeunes remettent en question les thérapies recommandées.
6. Les partenariats et autres formes de collaboration communautaire produisent des résultats positifs. Par exemple, le travail qu'effectue le service de police de York en santé mentale des enfants, de concert avec des spécialistes de la santé, est un succès exemplaire qui respecte le rôle des policiers comme policiers et celui des psychiatres comme psychiatres.
7. L'enfance ne prend pas fin à 18 ans, nonobstant les définitions légales. Le D<sup>r</sup> Meen a souligné que la Commission de la santé mentale du Canada recommande de considérer que la jeunesse se poursuit jusqu'à 25 ans. Le programme SHOUT de soins médicaux et de counselling présente une démarche utile. En ce qui concerne les jeunes et leurs besoins, le D<sup>r</sup> Meen insiste sur l'importance d'un logement sûr sous forme d'auberges, pour éviter que les jeunes doivent rechercher la sécurité dans des fumeries de crack.

La chef Marie-Anne Day Walker-Pelletier a commencé en affirmant que les jeunes ont besoin d'espoir. Elle a ensuite rappelé l'histoire des membres des Premières Nations dans sa communauté et leurs attentes au regard du traité de 1875 qui promettait des droits en matière d'éducation, de pêches et autres domaines traditionnels. La chef Day Walker-Pelletier a parlé des effets des politiques et du paternalisme du gouvernement depuis cette époque jusqu'à ce jour, y compris la *Loi sur les Indiens*, les pensionnats, le projet de loi C-31 qui privait les femmes autochtones de leur statut si elles épousaient un non-Indien et, dans les années 1960, l'enlèvement d'un grand nombre d'enfants de leur foyer pour les placer dans des foyers d'accueil. Ces éléments traduisent un rejet des Premières Nations; ils ont fait qu'elles ont perdu leurs systèmes familiaux, le droit de se gouverner, des liens de parenté, l'appropriation de leurs communautés et leur culture. Les droits individuels l'ont emporté sur les droits collectifs. Selon la chef Day Walker-Pelletier, l'oppression mène à l'abus d'alcool et de drogues, au phénomène des gangs, à la violence familiale et à la multitude d'autres maux qui touchent les Premières Nations.

*Je crois qu'il y a un manque véritable de compréhension des causes profondes de la toxicomanie chez les jeunes des Premières Nations et les jeunes Inuits, et de l'incidence systématique qu'elle peut produire et produit réellement dans de nombreux milieux autochtones, tant urbains que ruraux.*

*Michael Martin*

*Fondation autochtone nationale de partenariat  
pour la lutte contre les dépendances  
Muskoday (Saskatchewan)*

L'espoir provient des aînés et des ancêtres. La Première Nation du chef Day Walker-Pelletier considère le traité 4 comme étant sacré et justifiant la revendication d'une reconnaissance des droits de son peuple et des responsabilités de la Couronne. Elle a cité le programme Bon départ, financé par Affaires indiennes et du Nord Canada, jugeant qu'il s'agit d'une mesure positive qui a permis la réintroduction de la langue autochtone. La moitié de la population de la Première Nation Okanese a un casier judiciaire; comme tous les délinquants sont

des hommes, il revient aux femmes fortes de sa communauté de prendre l'initiative en vue de réaliser la vision de bien-être holistique fondée sur le traditionnel cercle d'influences (l'esprit, le corps, l'âme et l'émotion). C'est sur cette base que sa communauté a entrepris un programme de guérison et de réconciliation à la suite d'un triple homicide commis par des jeunes en 2001. Le financement fédéral d'un vaste programme communautaire de santé et de bien-être a permis de former 12 membres de la bande en counselling en matière de toxicomanie de sorte qu'une approche multidisciplinaire a pu être adoptée face à la toxicomanie chez les jeunes. La chef Day Walker-Pelletier a toutefois fait remarquer que les formalités et conditions gouvernementales continuent de faire obstacle aux efforts déployés par la communauté pour assurer le financement de ses initiatives.

Défendant les jeunes de sa communauté, la chef Day Walker-Pelletier a expliqué qu'ils formaient une population troublée, marginalisée et souffrant d'un faible estime de soi, privée d'aspirations à long terme et ressentant un profond isolement. L'héritage des pensionnats et l'absence d'attention parentale ont entraîné de nombreux jeunes en quête d'un sentiment d'appartenance – et de pouvoir, de statut social et de prestige – vers les gangs. À son avis, la voie de l'avenir consisterait à amener les jeunes eux-mêmes à concevoir et mettre en œuvre des programmes qui leur sont pertinents dans leur propre communauté et leur propre contexte familial. La communauté doit se prendre en main, refuser les programmes gouvernementaux qui ne sont pas pertinents à ses besoins, et investir dans ses jeunes. Les jeunes de sa propre communauté, a insisté la chef Day Walker-Pelletier, ont besoin d'une éducation obligatoire et adaptée selon l'âge sur la toxicomanie, la sexualité et les relations. Il faudrait davantage de refuges pour les jeunes,

davantage de maisons de transition et davantage d'appui au parentage afin de pallier l'héritage des pensionnats. La clé est la prévention, la prévention et encore la prévention. La difficulté consiste à démontrer les résultats aux gouvernements dans leurs perspectives qui sont limitées dans leur portée et dans le temps. L'habilitation des jeunes et leur capacité de transformer les choses rapidement sont sources d'espoir. (Voir l'exposé à l'onglet 5.)

### **Discussion en groupe – Sujet 2**

Comment les communautés peuvent-elles appuyer les jeunes ayant des problèmes de toxicomanie pour éviter qu'ils ne se livrent à des activités criminelles?

Rod Olfert, du Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies, a animé la discussion en groupe consacrée au deuxième sujet. Des éléments de consensus sont apparus dans les six groupes, tous exprimant la nécessité qu'à la fois les familles et les communautés assument une responsabilité envers la situation de leurs jeunes. Un des groupes a présenté une série de mots traduisant bon nombre des éléments de soutien dont les jeunes ont besoin :

espoir... confiance... soins... mentorat... relations... modèles de comportement

Les participants ont désigné l'appui aux familles comme un élément nécessaire que de nombreuses communautés ne peuvent pas assurer. L'appui prend de nombreuses formes, telles que : développement des compétences parentales; aide aux parents et enseignants pour reconnaître et comprendre la toxicomanie chez les jeunes; et meilleure information sur les ressources, les programmes et les services de counselling à l'intention des jeunes aux prises avec la toxicomanie.

À l'échelle de la communauté, la responsabilité englobe les décisions en matière de politiques et de programmes qui influent sur la prévention aussi bien que des stratégies positives de réinsertion à l'intention de ceux qui ont été traités pour toxicomanie. Les participants ont énuméré diverses mesures concrètes que les communautés peuvent prendre pour soutenir les jeunes qui ont des problèmes de toxicomanie. Les communautés peuvent examiner leurs politiques, programmes et procédures pour s'assurer de tenir compte des incidences de leurs décisions sur les jeunes. Elles ont les moyens et le devoir d'analyser les besoins à court terme et à long terme des jeunes. Elles peuvent veiller à ce que les programmes offerts aux jeunes soient axés sur le service plutôt que sur la rentabilité, et que les services existants soient gérés d'une façon multidisciplinaire dans une optique de gestion des cas individuels.

Les communautés peuvent insister que les fournisseurs de services se dotent de la capacité de détecter les problèmes de toxicomanie; elles ont besoin de connaissances et d'information à jour afin d'éduquer ainsi que de recommander et fournir des options de traitement pertinentes aux jeunes dans l'optique d'un continuum de soins. Les écoles et les maisons de jeunes sont des lieux tout indiqués pour l'éducation non seulement sur les drogues et la toxicomanie mais aussi sur les fondements de communications et relations saines pour les jeunes. Les participants ont cité le programme Quantum Opportunity, de Californie, comme un modèle exemplaire pour ce qui est de joindre les jeunes et les parents.

Une forme d'appui élémentaire nécessaire aux jeunes ayant des problèmes de toxicomanie est un lieu sûr – tel qu'auberge, club ou halte-accueil après l'école – lorsque le domicile familial n'offre pas la sécurité voulue de jour comme de nuit. Le programme Lighthouse a été cité en exemple. En ce qui concerne les moyens d'éviter que les jeunes aient affaire au système de justice, les participants ont clairement exprimé l'avis que les communautés peuvent et devraient en faire bien davantage. Elles peuvent d'abord faire participer les jeunes à la planification, la conception, la prestation et l'évaluation de programmes et activités sociales attrayants et souhaitables. Les sports sont des activités positives si les installations et l'équipement voulus sont accessibles et qu'un manque de moyens financiers n'empêche pas des jeunes de participer. Il y a également d'autres activités de loisirs comme les arts créatifs, les arts de la scène, les arts visuels et les arts ménagers, qui ont souvent un aspect culturel permettant aux jeunes de créer des liens par rapport à leurs racines, leurs familles et leurs communautés.

Toutes ces activités permettent aux jeunes de développer leurs talents et de nouer des liens avec des personnes qui sont des modèles positifs et des mentors. Il est important que ces activités soient souples et accessibles sans formalités si possible, et que la communauté investisse à long terme en vue de les soutenir. Les programmes communautaires de transition aident les jeunes qui ont bénéficié de programmes de traitement, qui entrent (ou retournent) à l'école ou sur le marché du travail et qui s'emploient à créer des liens sociaux dans la communauté. Les communautés négligent souvent la ressource que sont les jeunes d'expérience alors qu'elles pourraient les mobiliser comme jeunes conseillers et mentors.

Enfin, les communautés peuvent se renseigner sur la toxicomanie chez les jeunes et dissiper les mythes sur la consommation de substances, l'abus et le comportement criminel. Les communautés doivent apprendre comment recueillir efficacement des données exactes, de sorte qu'elles puissent prendre des décisions locales judicieuses et étayer leurs demandes d'aide financière en vertu de programmes conçus pour répondre à leurs besoins.

## **DÎNER-CONFÉRENCE**

### **Juge Dianne Nicholas, tribunal de santé mentale pour les jeunes d'Ottawa**

Louise Hanvey, de l'Association des infirmières et infirmiers du Canada, a présenté la juge Dianne Nicholas lors du dîner. La juge Nicholas préside le tribunal de santé mentale pour les jeunes d'Ottawa. Dans ce contexte, elle a de l'expérience dans l'application des dispositions judiciaires de la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents* (LSJPA). Elle a commencé en affirmant que les juges doivent être mieux sensibilisés aux problèmes des jeunes, et que le public doit mieux comprendre les lois canadiennes sur la justice pour les jeunes, parce qu'une vision sans nuances s'est avérée inefficace. Elle a fait remarquer que l'incarcération est une option dans le cas de très peu de crimes commis par les jeunes. Le défi à relever au Canada est de trouver face à des problèmes du 21<sup>e</sup> siècle d'autres possibilités utiles pour remplacer une solution datant du 19<sup>e</sup> siècle.

Elle a décrit les jeunes vus dans son tribunal comme étant « en colère et tristes ». Nombre d'entre eux sont les enfants de personnes qu'elle a condamnées presque 20 ans plus tôt; nombre de ces parents recherchent de l'aide en vue de créer une relation de confiance avec leurs enfants et avec les institutions et systèmes destinés à les aider. Les rapports sur les évaluations effectuées en vertu de l'article 34 de la LSJPA décrivent les

difficultés auxquels les jeunes sont confrontés : troubles d'apprentissage, trouble déficitaire de l'attention, syndrome d'Asperger, troubles possibles du spectre de

*Il y avait une bonne variété à cette session. Il serait utile de faire participer quelques spécialistes de plus en santé mentale – la santé mentale et la toxicomanie vont habituellement de pair.*

*Linda Smith  
Ministère de la Santé de la Nouvelle-Écosse  
Halifax*

l'alcoolisation foetale, faible estime de soi et mauvais résultats scolaires. De nombreux jeunes sont aux soins de l'État. Nombre des filles sont des toxicomanes victimes d'exploitation sexuelle. Tous ont des problèmes de santé mentale et de toxicomanie. Ils

sont le fruit d'un problème social insidieux – abus de drogues et autres substances – et les besoins de traitement de ces jeunes surpassent de loin ce qui est disponible.

Des carences dans les services de santé physique et de santé mentale font en sorte que des jeunes sont privés de soins médicaux même en temps de crise. Les attentes du système de justice à l'égard de ces jeunes – par exemple, qu'ils comparaissent en cour et qu'ils respectent les conditions d'une mise en liberté – sont souvent irréalistes compte tenu de leurs conditions de vie et de leur situation. Les bonnes installations existantes sont insuffisantes, et même la capacité supplémentaire de traitement en établissement promise ne comblera pas les besoins de la communauté.

La police et les autres fournisseurs de services reconnaissent le phénomène de la porte tournante qu'empruntent les jeunes en passant successivement par les divers systèmes en place, a dit la juge. Divers facteurs concomitants y contribuent. L'itinérance en est un exemple. Comme la LSJPA interdit la détention d'un jeune pour une infraction qui ne justifierait pas la détention en cas de condamnation, des enfants qui peuvent ne pas avoir de lieu stable et sûr où aller sont mis en liberté. Ceux qui sont détenus pour violation de leurs conditions de mise en liberté bénéficient habituellement d'un milieu sûr et protecteur où ils trouvent une bonne alimentation, de l'éducation et de la formation.

Le discours de la juge Nicholas a souligné les graves conséquences qu'encourent les jeunes mal servis par les efforts actuellement consacrés à la prévention et aux interventions. Pour que le système canadien de justice pour les jeunes réalise ses objectifs, il faudra bien davantage d'efforts pour combler les besoins de base des jeunes « en colère et tristes » qui ont des problèmes de santé mentale et de toxicomanie, et qui se retrouvent aux prises avec le système de justice. (Le discours n'est pas disponible.)

## **EXPOSÉ : Un point de vue policier**

### **Sous-chef Michael Mann, Service de police régional de Waterloo (Ontario)**

Rod Olfert, du Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies, a présenté le sous-chef Mann qui, à titre de porte parole de l'ACCP, a abordé le rôle de la police face aux problèmes sociaux. Il a fait le lien entre les convictions et objectifs de l'ACCP et sa vision de la prévention de la criminalité. L'ACCP préconise une démarche globale mettant l'accent sur les causes profondes du crime et du désordre social en vue d'amener un changement social. Cette priorité au développement social est partagée par les membres de la Coalition pour la sécurité, la santé et le bien-être des communautés. Le sous-chef Mann a fait le lien entre les sept messages clés de la Coalition et le problème de la toxicomanie chez les jeunes ainsi que les démêlés des jeunes avec la justice.

*Les partenaires ici présents sont engagés en faveur de la prévention, et nous devons convaincre les gouvernements à y voir une priorité. Faire passer le mot d'ordre qu'il faut soutenir nos futurs chefs de file. Ce symposium aura aidé à comprendre les responsabilités des partenaires et à savoir à qui s'adresser. Donner sa chance à la jeunesse. S'il doit y avoir des conséquences, il faut qu'elles soient pratiques et rapides. Plus souvent qu'autrement, la toxicomanie est un problème de santé, et les ressources sont insuffisantes ou le délai d'attente est inacceptable.*

*Chef adjoint Mike Mann  
Service de police régional de Waterloo /  
Comité de prévention du crime de l'ACCP*

Il n'y a rien de neuf à ce que les policiers prennent position sur des enjeux de politique sociale. En 1934, le chef de police de Toronto appelait déjà les policiers à militer pour le progrès social dans leurs collectivités. Le sous-chef Mann a donné deux exemples de ce rôle dans sa propre communauté. D'abord, la police fait œuvre de catalyseur d'une action communautaire face à la consommation d'héroïne et autres formes de toxicomanie chez les jeunes. Ensuite, la police appuie la déjudiciarisation des jeunes, conformément aux dispositions de la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents*, dans les cas d'abus d'alcool ou de drogues. Le rôle de la

police en la matière dépasse l'application de la loi et soutient une démarche extrajudiciaire face aux jeunes entraînés dans la toxicomanie.

À partir de ces exemples, le sous-chef a mis tous les membres de la Coalition et les autres participants au défi de s'exprimer, de dialoguer avec les jeunes et d'influencer la façon les jeunes sont perçus par la société, la façon dont ils sont élevés et la façon dont on les aide à faire aujourd'hui de bons choix pour leur propre avenir. Il s'agit, a-t-il conclu, d'un défi que nous pouvons relever. (Voir l'exposé à l'onglet 5.)

### **Discussion en groupe – Sujet 3**

Quelles sont les mesures qui pourraient être prises à l'avenir – et par qui? – pour prévenir la toxicomanie chez les jeunes, pour éviter que des jeunes toxicomanes aient affaire au système de justice et pour s'assurer que la criminalité et la victimisation des jeunes soient considérés comme une question de santé et de justice? Quels sont les moyens les plus efficaces de répondre aux besoins de ces jeunes une fois qu'ils ont affaire au système de justice?

Gord Phaneuf, de la Ligue pour le bien-être de l'enfance du Canada, a animé la discussion en groupe sur le troisième sujet. L'objectif consistait à faire suite aux discussions de la veille, de considérer l'avenir et d'élaborer des recommandations concrètes et réalisables à l'intention de tous ceux qui se préoccupent de la prévention de la toxicomanie chez les jeunes ainsi que des problèmes de santé et des problèmes avec la loi que la toxicomanie peut entraîner. Il a rappelé aux participants à quel point une voix unifiée et digne de confiance peut être source d'inspiration de façon à faire passer un message et influencer les politiques gouvernementales et l'opinion publique.

Les participants ont évoqué diverses mesures que pourraient prendre les gouvernements de tous les paliers et les nombreux fournisseurs de services qui interagissent avec les jeunes ayant ou risquant d'avoir des problèmes de toxicomanie.

D'abord au niveau global, un certain nombre de changements ont été suggérés dans les politiques, et des questions ont été soulevées sur les politiques et stratégies actuelles. Le Canada n'a pas une stratégie générale envers les enfants et les adolescents, ce qui pose des problèmes d'orientation et des problèmes pratiques aux fournisseurs de services qui tentent de répondre de la façon la plus efficace possible aux besoins des jeunes. Les participants ont convenu que les Canadiens seraient mieux servis si les gouvernements souscrivaient à un cadre de santé publique visant à prévenir la toxicomanie chez les jeunes. Il s'agit là d'un modèle éprouvé et efficace pour la prestation de services, applicable à de nombreux autres enjeux communautaires exigeant à la fois des interventions et de la prévention.

*Cadre axé sur les points forts. Cadre de santé publique. Prestation de services axée sur le quartier.*

*Lew Golding  
Centre de toxicomanie et de santé mentale  
Toronto*

*J'aimerais beaucoup arrêter de penser aux groupes ou personnes comme des « victimes ». Qu'est-ce qui affaiblit, favorise ou empêche la résilience?*

*Shelley Reid  
Centre de santé communautaire  
Côte-de-Sable, Ottawa*

Les besoins de base des enfants, des adolescents et de leurs familles doivent être comblés : sécurité, nourriture et abri. La planification sociale devrait être fondée sur les valeurs universelles préconisant la création d'un sentiment d'appartenance, l'encouragement à l'acquisition de talents et de compétences ainsi que la reconnaissance de l'interdépendance et des responsabilités mutuelles des membres de la société. Ces valeurs de base expriment la conviction que les jeunes ont des

capacités, et constituent un fondement pour la prise de décisions gouvernementales qui appuie le sain développement de tous les membres de la société. Le fait de mettre l'accent sur la façon de combler les besoins des plus jeunes membres de la société laisse mieux entrevoir des mesures durables et efficaces que ne le fait une action axée sur les crises en matière de toxicomanie et de criminalité.

Les politiques qui renforcent les familles sont vitales. Par exemple, des congés de maternité ou congés familiaux prolongés et des horaires de travail flexibles favorisent la cohésion familiale et encouragent une plus grande interaction des parents avec leurs enfants d'âge scolaire. Les programmes de parentage destinés aux parents eux-mêmes ou à des membres pertinents de la famille comme des grands-parents peuvent pallier le rôle diminué, voire perdu de la famille élargie dans la société canadienne. La toxicomanie intergénérationnelle fait parfois de la dépendance un problème communautaire face auquel la meilleure solution est une politique qui favorise une démarche globale visant à faire participer les parents ainsi qu'une variété d'options de désintoxication et de traitement allant de la garde en milieu fermé aux programmes de soutien par les pairs et aux centres de traitement sans rendez-vous.

L'école, reconnue dans toute l'histoire du Canada comme un puissant agent de socialisation, est le meilleur endroit où repérer les jeunes à risque. C'est aussi l'endroit où des services multidisciplinaires peuvent le mieux être mis en œuvre afin d'effectuer des interventions opportunes. Les participants ont insisté sur l'importance de la collaboration entre les instances de police, de la santé et de l'éducation face à de nombreux problèmes des jeunes et en particulier la toxicomanie. Une mesure positive serait de prévoir de nouveau des infirmières de la santé publique dans les écoles, de même que des conseillers en toxicomanies et des policiers. La collaboration entre secteurs facilite la gestion des cas de jeunes qui consomment des drogues et de ceux qui risquent le plus de

le faire. Les jeunes qui ne consomment pas des substances illicites possèdent des atouts psychosociaux qui en font de précieuses ressources potentielles en soutien entre pairs.

*Priorité aux programmes d'intervention précoce – le plus grand facteur de risque : apparition précoce de la consommation. Stratégies communautaires encourageant les facteurs de protection. Services communautaires accessibles face aux toxicomanies (p. ex., dans les écoles, rayonnement, etc.).*

*Sherrie Palmer  
Fondation manitobaine de lutte contre les dépendances  
Southport (Manitoba)*

De nombreux programmes scolaires efficaces qui mobilisent les parents ont été cités par les participants. L'efficacité de l'école dans les programmes visant la toxicomanie exige des classes de plus petite taille, une attention aux cas d'école buissonnière, des changements au programme d'étude mettant l'accent sur les aptitudes à la vie quotidienne et à la vie en société et sur la psychologie du développement, et

des possibilités pour les jeunes de relever des défis dans des activités extracurriculaires. Le Programme manitobain d'aide aux étudiants a été mentionné comme étant une mesure pratique et aisément accessible aux jeunes dans le milieu scolaire.

Tout au long du symposium, les participants ont fait référence à divers programmes et démarches qui s'avèrent efficaces dans leurs communautés. Ils ont aussi manifesté de l'intérêt pour les programmes que les autres trouvaient prometteurs. Une liste de tels programmes et démarches se trouve à l'onglet 6.

Les intervenants qui sont en contact direct avec les jeunes, comme la police, les procureurs de la Couronne, les agents de probation et les professionnels de la santé, ont besoin de meilleures connaissances sur les moyens de communiquer avec les jeunes, d'une plus grande sensibilité aux problèmes de sexualité des jeunes, d'une plus grande sensibilisation au racisme et à la diversité culturelle, et d'une plus ample formation sur la consommation de drogues et d'alcool chez les jeunes. De nombreux participants ont insisté sur la nécessité que le système puisse prendre des mesures extrajudiciaires à l'égard des jeunes, selon les besoins individuels (p. ex., guérison tenant compte de l'attachement à la culture, possibilités d'apprentissage, changement de milieu en vue d'un traitement plus intensif). À l'échelle des systèmes, les participants ont souligné la nécessité d'un changement d'orientation qui mette l'accent sur les résultats plutôt que sur les extrants – ce qui impliquerait une plus grande attention aux effets d'une intervention pour la personne ainsi qu'aux moyens et aux conditions permettant d'obtenir des résultats positifs.

Les participants provenant du système de justice étaient unanimes à appuyer une utilisation plus vaste et plus créative de mesures de déjudiciarisation avant la mise en accusation, comme moyen efficace éprouvé d'agir rapidement dans le cheminement décisionnel d'un jeune et de le réorienter vers des activités sociales positives tout en évitant un casier judiciaire qui pourrait lui nuire à l'âge adulte. La nécessité de relations plus étroites entre jeunes et police a été mise en valeur. De nombreux participants ont souligné la grande valeur des tribunaux de santé mentale, des conférences de cas et des processus de justice corrective qui démontrent aux jeunes les effets de leur toxicomanie pour eux-mêmes et pour leur entourage.

*Des représentants de la police, des chefs de file auprès des jeunes. Des liens solides doivent être créés entre ces deux groupes.*

*Chuk Ugwuegbula  
San Romanoway Revitalization Association,  
Toronto*

Enfin, les participants ont insisté que chaque intervenant, organisme et association professionnelle participant au symposium pourrait et devrait s'engager publiquement en faveur des principes de la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents*. Ils ont aussi convenu que les fournisseurs de services doivent savoir comment utiliser et créer des réseaux en vue d'influer sur les politiques publiques au lieu d'attendre que les politiciens ne prennent l'initiative sur ces importantes questions sociales. Un des dossiers à aborder est la mise en place d'un effort national collectif visant à faire connaître et situer les problèmes des jeunes comme la toxicomanie et les démêlés avec la justice. Certains ont suggéré que la Coalition pour la sécurité, la santé et le bien-être des communautés, ses membres et toutes les organisations et associations engagées en faveur du développement social et de la justice sociale sont bien placés pour agir en ce sens.

*La façon de passer du plan A au plan B.  
Faire de la LSJPA une bonne chose.  
Véritablement faire de la toxicomanie  
une question de santé. Véritablement  
faire intervenir la police face à la  
violence chez les jeunes. Créer des  
occasions permettant au système de  
justice de s'améliorer.*

*Janna Dickinson  
Bureau des services à la jeunesse, Ottawa*

Enfin, les médias pourraient être amenés à participer à la dynamique. Le défi consisterait à passer d'une couverture sensationnaliste des crimes et de la victimisation à une plus grande attention au cheminement qui mène des expériences des jeunes avec la drogue et autres substances à la toxicomanie, et aux mesures qui sont mises en œuvre par tant d'intervenants pour aider les jeunes à combattre les dépendances et les problèmes sociaux et problèmes de santé sous-jacents.

*Améliorer la collaboration avec les médias,  
réduire la stigmatisation et élaborer des  
stratégies de mobilisation.*

*D' Hazen Gandy  
Centre hospitalier pour enfants de l'est de l'Ontario  
Ottawa*

## **BILAN, CONCLUSIONS ET PROCHAINES ÉTAPES**

Louise Harvey, de l'Association des infirmières et infirmiers du Canada, et Dorothy Ahlgren, de l'Association canadienne des chefs de police, ont clôturé le symposium en revenant sur ses objectifs : i) aider à renforcer les liens entre les secteurs – ce qui semble avoir été réussi; ii) faciliter l'accumulation de connaissances et leur transfert entre les secteurs – les participants ayant eu des commentaires positifs à ce sujet tout au long du symposium; et iii) appuyer la planification d'une importante conférence nationale sur les jeunes et le système de justice prévue dans l'année à venir.

### **Conclusions**

Le symposium a fait ressortir les constatations et les thèmes suivants.

Les politiques gouvernementales peuvent augmenter les facteurs de risque de toxicomanie chez les enfants, les adolescents et les adultes qui font partie de leur vie. Ces facteurs sont la pauvreté, l'itinérance, les problèmes de santé physique ou mentale, le chômage et un accès limité à l'éducation et l'apprentissage. Les gouvernements peuvent réduire ces facteurs de risque en adoptant des politiques visant les buts suivants :

- appuyer les familles (emploi, heures de travail flexibles, congés de maternité et de paternité prolongés);
- aider les communautés à offrir des choix pro-sociaux aux jeunes (des loisirs qui, outre les sports, comprennent les arts d'expression, les arts de la scène, les arts ménagers et les arts visuels, une véritable communication avec les jeunes et des décisions tenant compte des jeunes);
- appuyer le partage d'information, la coopération, la coordination et l'apprentissage continu parmi les organismes notamment dans les secteurs de l'éducation, de la santé et des services policiers.

*Les questions intergouvernementales constituent un grand défi qui exige un plus ample dialogue. Il y a eu une abondante information qui a été partagée. Les initiatives et politiques produisent un effet. Il faut davantage de logements pour les jeunes – que prévoient les villes pour les jeunes?*

Beth Ulrich  
Justice Manitoba  
Winnipeg

*Comme nos prisons fédérales semblent accueillir davantage de jeunes (18 à 26 ans) purgeant de longues peines pour infractions liées aux drogues, je crois que de nombreux changements à la loi et aux politiques peuvent être discutés et mis en œuvre afin de mieux faire face à ces questions complexes et mettre la société sur la voie d'un changement nécessaire.*

Dave Farthing  
YOUCAN

Les participants ont été unanimes à juger que les principes de la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents* sont judicieux, et que l'importance qu'elle accorde à la déjudiciarisation et aux options extrajudiciaires permet d'aider efficacement les jeunes à choisir un comportement pro-social. Les participants ont exprimé une certaine crainte face à toute érosion éventuelle de ces principes, et ils ont unanimement préconisé une plus grande déjudiciarisation aussi bien après qu'avant une mise en accusation.

La prestation de programmes est décrite comme présentant de véritables obstacles aux jeunes et à leurs familles qui ont besoin d'information et de services reliés à la

*Je crois que nous devrions étudier les ressources et les rendre plus aisément accessibles.*

Jennifer Wilson  
Jeune déléguée, Whitehorse

consommation de drogues, à la dépendance, à la santé physique, à la santé mentale et à la prévention de la criminalité et de la victimisation. Les jeunes et leurs familles sont confrontés à des défis énormes et dissuasifs en cherchant à s'y retrouver dans les divers systèmes qui jouent un rôle dans le traitement

des jeunes connaissant des problèmes de toxicomanie. Les défis à relever, soulignés par les jeunes, les parents et les intervenants, comprennent les éléments suivants :

- offrir à l'intention des jeunes et des enfants de l'information, des programmes et des traitements adaptés selon l'âge;
- affecter des spécialistes en santé publique et des agents de police communautaire dans les écoles comme personnes-ressources et interlocuteurs non menaçants pour les jeunes face à des questions comme une saine sexualité et la toxicomanie;

- modifier les services qui sont actuellement intimidants en raison de leur nature institutionnelle, d'heures de service limitées, d'une atmosphère non accueillante et d'intervenants moralisateurs, pour les rendre accueillants aux jeunes et les offrir à des heures souples et dans des lieux aisément accessibles aux jeunes;
- offrir des lieux sûrs aux jeunes, y compris du logement pour ceux dont le domicile familial n'est pas une option adéquate;
- élargir l'offre d'options de traitement pour englober un continuum entre centres de traitement en établissement et centres de traitement sans rendez-vous, en rendant ces options plus largement accessibles et en veillant à ce que les traitements et interventions s'étendent sur une durée suffisante pour être efficaces;
- changer l'orientation de la prestation de services pour privilégier les résultats au lieu des processus, en recourant à une approche intégrée de gestion des cas visant à combler les besoins du jeune à titre individuel;
- imposer des conditions réalistes et réalisables aux jeunes qui ont affaire au système de justice, en reconnaissant la difficulté qu'un toxicomane peut éprouver à respecter des rendez-vous, à effectuer le suivi voulu et de façon générale à prendre de bonnes décisions;
- apprendre aux adultes fournissant des services à communiquer efficacement avec les jeunes (c.-à-d. de façon respectueuse, réceptive et non moralisatrice) et avec les parents;
- dialoguer avec les jeunes d'une façon continue, directe et efficace sur des questions qui les touchent, et faire appel à des jeunes pour concevoir, planifier et mettre en œuvre des solutions qui soient efficaces pour leurs pairs.

*L'autre question vitale qui reste d'actualité est celle des services de suivi et de leur planification. Il est extrêmement difficile d'assurer le suivi à nos clients, et malgré les solides recherches et les données, il n'existe aucun financement ni aucun intérêt à le financer.*

*Renata Aebi  
Family Services of Greater Vancouver*

*Une participation accrue des jeunes aux solutions. Prévention, prévention, prévention – nous devons continuer de revendiquer un appui (argent, philosophie, etc.).*

*Accessibilité accrue des services aux jeunes et à leurs familles. Coordination des services.*

*Barb Miyamoto  
Alberta Alcohol and Drug Abuse Commission  
Calgary*

Au niveau de la communauté, il faudrait une bien plus grande sensibilisation – parmi les parents, les enseignants, les policiers, les professionnels de la santé et autres fournisseurs de services – aux drogues, à la consommation de drogues chez les enfants et les adolescents, et aux indices de la toxicomanie. L'actuel manque de sensibilisation mène au refus d'admettre la vérité, ce qui entraîne une carence dans l'offre de traitements pour les enfants et les adolescents qui ne correspondent pas au stéréotype d'un toxicomane. Une démystification de la toxicomanie serait nécessaire – et possible en utilisant des ressources et de l'information qui existent déjà. Il faudrait actualiser constamment la sensibilisation et l'information de la communauté au sujet de la nature changeante de la toxicomanie, à mesure que de nouvelles drogues et de nouveaux modes de distribution apparaissent.

Les communautés ont un devoir de recueillir des données sur la toxicomanie dans la communauté, pour comprendre la nature et l'étendue du problème et mettre au point une stratégie adaptée de prévention et d'intervention. Les chefs de file de la communauté ont un rôle à jouer pour ce qui est de faire connaître le problème de la toxicomanie chez les enfants et les adolescents, et de préconiser des mesures de prévention, des traitements et des interventions adaptées à ceux qui versent dans la toxicomanie. Il y a divers moyens tangibles d'aider les familles, par exemple en offrant des cours et ateliers sur le parentage, sur la reconnaissance des drogues et sur la communication avec les adolescents. La communauté doit reconnaître la toxicomanie intergénérationnelle et s'y attaquer.

## **Prochaines étapes**

Louise Harvey et Dorothy Ahlgren ont terminé en remerciant tous les participants de leur apport, de la part du comité de planification. Elles ont indiqué qu'un rapport sur les discussions et conclusions serait remis, en anglais et en français, au ministère de la Justice, et serait disponible à tous les participants au symposium ainsi qu'aux membres de la Coalition pour la sécurité, la santé et le bien-être des communautés et à leurs réseaux. Le rapport intégral sera publié dans les sites Web des membres de la Coalition et en particulier des organisations suivantes membres du comité de planification :

Association canadienne des chefs de police : [www.cacp.ca](http://www.cacp.ca)  
Association des infirmières et infirmiers du Canada : [www.cna-aiic.ca](http://www.cna-aiic.ca)  
Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies : [www.ccsa.ca](http://www.ccsa.ca)  
Ligue pour le bien-être de l'enfance du Canada : [www.cwlc.ca](http://www.cwlc.ca)  
YOUCAN : [www.youcan.ca](http://www.youcan.ca)

De nombreux participants ont affirmé souhaiter un symposium plus long ou une nouvelle rencontre semblable à celle-ci. D'aucuns ont fait valoir qu'avec plus de temps, le groupe pourrait mettre au point un modèle en vue de créer à l'intention des fournisseurs de services un programme de formation pratique en milieu de travail sur la façon de dialoguer avec les jeunes, de créer des rapports avec eux et d'intervenir auprès d'eux. Cette suggestion et d'autres ont été bien notées par le comité de planification du symposium. Le comité évaluera la possibilité d'organiser des activités qui poursuivraient le travail du symposium, y compris un événement semblable consacré à la santé mentale chez les jeunes. L'ACCP et ses partenaires de la Coalition étudieront aussi les options en vue d'une conférence sur la justice pour les jeunes prévue dans l'année à venir.

## **ÉVALUATION**

Dès le début du symposium, un formulaire d'évaluation a été remis à chaque personne invitée. À la conclusion du symposium, 43 formulaires d'évaluation ont été recueillis auprès de 47 participants qui n'étaient ni des membres du comité de planification ni des conférenciers. (Voir le rapport sur l'évaluation par les participants, à l'onglet 4.) Ci-dessous figure une synthèse des réponses aux cinq questions principales posées dans le formulaire d'évaluation.

**1. Sur une échelle de 1 (peu) à 4 (beaucoup), à quel point ce symposium a-t-il été utile?**

Les participants ont unanimement répondu que cette consultation avait été importante et utile. Deux participants n'ont pas indiqué de score numérique; quatre ont indiqué 2 ou 3; 13 ont indiqué 3 ou 4; 20 ont indiqué 4; et quatre ont donné une cote supérieure à l'échelle. Curieusement, la cote la plus faible, un 2, était accompagnée de commentaires très élogieux.

*Très impressionnant : ouvert, accueillant, respectueux.*

*Pytor Hodgson  
Centre d'excellence pour  
l'engagement des jeunes  
Kingston*

**Comment le symposium aurait-il pu être meilleur?**

Les réponses à cette question traduisent le problème qui peut survenir lorsque la

*Je sais que c'est difficile, mais chaque jeune pourrait faire une présentation en séance plénière. Les jeunes ont apporté une importante contribution dans les groupes de discussion, mais pas en plénière.*

*Chef adjoint Gary Broste  
Service de police de Saskatoon /  
Comité de l'ACCP sur la toxicomanie*

liste d'invités est très vaste et multisectorielle. Il y a de grandes divergences entre les réponses des personnes qui travaillent aux premières lignes ou dans les politiques ou la recherche sur la toxicomanie chez les jeunes, et de celles dépourvues d'une telle expérience professionnelle. Les participants se trouvant dans ce dernier cas souhaiteraient plutôt une information plus élémentaire, alors que

les autres voudraient des données plus détaillées et des exemples de ce qui est efficace ou non. Il y a un réel souhait d'entendre les points de vue des jeunes dans les discussions sur la toxicomanie, divers participants estimant que la participation d'un plus grand nombre de jeunes aurait encore amélioré le symposium.

**2. Comment la participation à ce symposium a-t-elle augmenté votre compréhension de l'incidence de la toxicomanie chez les jeunes sur la criminalité et la victimisation chez les jeunes?**

La plupart des participants ont indiqué avoir appris quelque chose au symposium, que ce soit au sujet de la toxicomanie, de l'étendue du problème, des rôles et responsabilités de diverses parties (en particulier de l'ACCP et de la police en général), des différences entre les démarches de diverses administrations ou de la façon dont divers systèmes participent à l'action face à la toxicomanie chez les jeunes. Même les participants ayant des connaissances et une expérience directe plus approfondies ont jugé avoir profité du contact avec différents secteurs et différentes administrations.

*Une meilleure compréhension de la perspective nationale de la toxicomanie. Une meilleure compréhension de la situation du point de vue des toxicomanes. Une compréhension plus vaste du problème du point de vue de nombreux organismes.*

*Marilyn O'Neil  
Partenariat communautaire du Cap-Breton  
sur l'abus de drogues  
Sydney (Nouvelle-Écosse)*

**3. Croyez-vous que des consultations supplémentaires devraient être organisées dans le système de justice pénale pour les jeunes?**

*Oui, surtout en ce qui concerne les ressources et le degré auquel elles sont mises en place de façon uniforme.*

*Dianna Bussey  
Armée du Salut  
Winnipeg*

Les participants ont jugé à l'unanimité qu'il devrait y avoir des consultations supplémentaires sur le système de justice pénale pour les jeunes, en mettant l'accent sur les membres du système. Certains ont suggéré d'élaborer un plan

d'action, tandis que d'autres voudraient comme objectif de partager de l'information sur les meilleures pratiques au sein du système.

**Si oui, sur quels domaines précis les consultations futures devraient-elles porter?**

Un seul participant n'a suggéré aucun domaine de consultation future. Une variété d'idées ont été suggérées, allant du besoin de renseignements supplémentaires aux rôles des divers secteurs (comme l'éducation), à un plus grand rôle pour les

*Les familles – les questions de diversité et de culture.*

*D' Dick Meen  
Kinark Child and Family Services,  
Oakville*

familles, à une attention accrue à des groupes précis (p. ex., les jeunes Autochtones) et à la mise en commun de modèles et de pratiques exemplaires. Une vaste gamme d'approches ont été proposées, certains participants recommandant des changements dans la

façon dont les systèmes coopèrent entre eux, l'étude des transformations culturelles et des valeurs, la mise au point de plans d'action et d'échéanciers, et l'analyse des liens entre santé mentale et toxicomanie.

**Qui faudrait-il inviter à de telles consultations?**

Les participants ont apprécié la représentation multisectorielle et multirégionale. Certains ont toutefois estimé qu'il aurait pu y avoir davantage de délégués du

*Des jeunes, des policiers, des représentants de l'éducation y compris des enseignants, et des représentants des services de santé, des services sociaux, des services correctionnels, de la justice, des ONG travaillant dans le système de justice, des groupes de parents.*

*Darcy Fleury  
Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest*

système de justice, du secteur de la santé mentale, des grands services de police, des communautés autochtones et des organismes de services sociaux, et davantage de jeunes. Deux nouvelles catégories de participants ont été suggérées : les politiciens de tous les paliers qui prennent des décisions sur le financement et les programmes; et les médias. La liste des invités suggérée est si vaste qu'il serait difficile

d'organiser un nouveau symposium de l'envergure limitée des deux premières consultations de la Coalition pour la sécurité, la santé et le bien-être des communautés sur des sujets liés à la justice pour les jeunes.

**4. Quels sont les principaux changements qui vous paraissent nécessaires pour combler les besoins des jeunes ayant des problèmes de toxicomanie?**

Les participants ont souligné la nécessité de clarifier les responsabilités et

*Davantage d'appui pour les familles aux premiers signes de problèmes de toxicomanie chez les jeunes.*

*Chef Troy Hagen  
Service de police de Regina /  
Comité de prévention du crime de l'ACCP*

d'assurer une plus grande collaboration horizontale entre systèmes et avec les jeunes, leurs familles et leurs communautés. Les ressources devraient non seulement être augmentées, mais utilisées plus efficacement. L'accès aux services est un grave problème dans de

nombreuses communautés; si la toxicomanie chez les jeunes est perçue comme un problème de santé, alors il faudrait insister sur l'intervention précoce, l'accès opportun à un traitement et un effort d'éducation sur les incidences de la toxicomanie. Une attention doit être accordée au renforcement des capacités de la communauté et à l'appui aux familles aussi bien qu'aux jeunes. Par-dessus tout, il doit y avoir un engagement de la part des gouvernements, des systèmes et des communautés en faveur de la

prévention comme moyen de réduire les besoins en intervention réactive.

L'augmentation, dans la population des prisons fédérales, de jeunes de 18 à 26 ans purgeant de longues peines pour des infractions liées à la

drogue démontre la nécessité d'envisager des changements aux lois et aux politiques pour lutter contre ce problème social complexe.

*Les conséquences ridicules que les jeunes doivent supporter en raison de leurs erreurs.*

*Desmond Langford  
Jeune délégué, Winnipeg*

**5. Avez-vous d'autres commentaires?**

Quatre participants ont présenté des idées supplémentaires. Onze autres ont exprimé leur gratitude, notant que le symposium avait été bien organisé, que le

*Excellente expérience. C'était comme de la politique. J'avais le sentiment que ma voix et mes réflexions étaient entendues.*

*Allan Richard  
Jeune délégué, Winnipeg*

lieu était très confortable et que les discussions multisectorielles avaient été enrichissantes.

Plusieurs participants ont insisté sur la valeur de la participation des jeunes. Le symposium a offert d'excellentes occasions de réseautage, et divers participants ont exprimé leur intérêt à réunir à nouveau le groupe ou du moins à se

tenir au courant des activités futures concernant la justice pour les jeunes.